

BULLETIN



de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne

B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 66 39 97 (répondeur)

C.C.P. Châlons 390-58 E

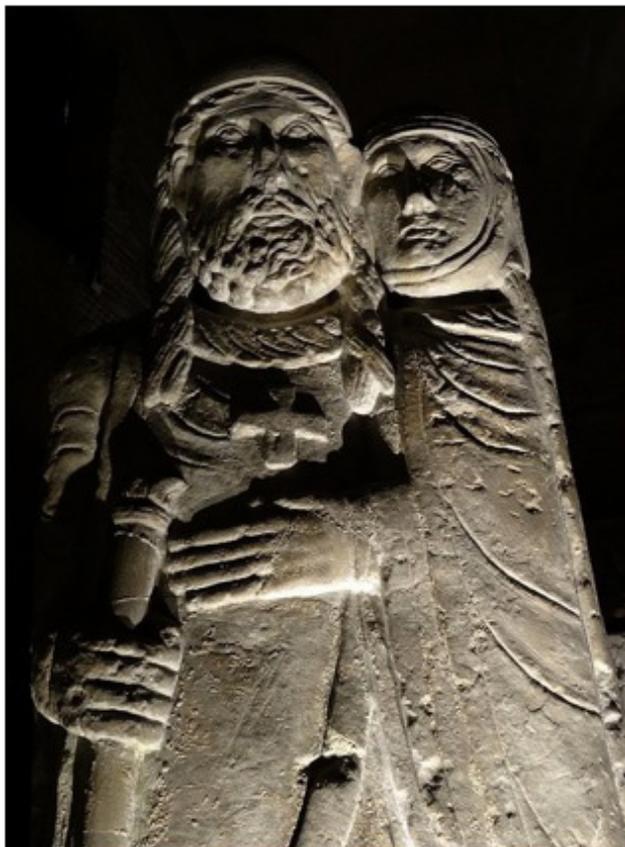
Permanences le vendredi de 14h30 à 16h30 au siège de la Société :

13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne

Courriel : academie.chalons@free.fr – Site web : <http://academie.chalons.free.fr>

N°49

Printemps 2017



Retour de croisé - XII^e siècle
Musée lorrain, Nancy

AGENDA AVRIL-JUIN 2017

Nos séances ont lieu **salle de Malte, 7 rue du lycée à Châlons, de 14h30 à 16h30.**
Entrée libre et gratuite

Samedi 8 avril 2017 – salle de Malte – 14h30

Sylvette GUILBERT

Un Gad'zart aérostier de 1914 à 1918.

Dominique TRONQUOY

Peter Pan au secours des orphelins rémois.

Samedi 13 mai 2017 – salle de Malte – 14h30

Christine ABELÉ

*La carte postale, outil de communication des
maisons de négoce en vins de Champagne*

Grégory DE GOSTOWSKI

Épernay à l'époque de la Terreur.

Samedi 10 juin 2017 – salle de Malte – 14h30

Jackie LUSSE

Heurs et malheurs de croisés champenois.

Élisabeth LECUYER-GLASER

*L'engagement des femmes dans la Résistance,
dans la Marne*

PERMANENCE AU SIEGE

Au siège de la société, chaque vendredi (même pendant les vacances) de 14h30 à 16h30. Possibilité de consulter les ouvrages de notre bibliothèque (les *Études marnaises* et leurs tables, les revues et ouvrages reçus, la collection du *Bulletin du Comté du Folklore Champenois* ...). Voir la liste de ces publications et la présentation de la bibliothèque sur notre site : <http://academie.chalons.free.fr/publication/publications.html>

COTISATIONS 2017

Nous rappelons que le **montant de la cotisation pour l'année 2017** a été fixé au prix inchangé de **38 Euros** (*Études marnaises* + 3 *Bulletins*) ou **12 Euros** (sans *Études marnaises*, mais avec les 3 *Bulletins*). La SACSAM n'envoie pas d'appel à cotisation. Pour faciliter le travail du trésorier et de la trésorière-adjointe, merci de penser à vous mettre à jour de votre cotisation assez tôt dans l'année.

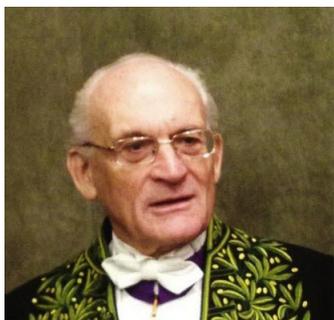
Pour les situations particulières (étudiants, couples...), nous contacter.

Les reçus fiscaux sont envoyés en fin d'année.

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : SACSAM / 13 rue Pasteur / B.P. 180 / 51000 Châlons-en-Champagne Cedex.
- par virement bancaire (RIB communiqué sur demande)

Médaille/Distinction



Michel Bur, membre de notre société, qui vient d'achever son année de présidence de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vient de recevoir la Légion d'Honneur. Toutes nos félicitations pour cette décoration qui vient de récompenser tant d'années au service de l'histoire médiévale et de notre région.

Assemblée générale annuelle de la SACSAM 11 février 2017

Compte-rendu - rapports moral, d'activité et financier

Rapport moral

Par Francis LEROY

« Mesdames, messieurs, chers adhérentes et adhérentes, chers sympathisants de l'Histoire d'abord locale – c'est son niveau territorial de base – puis départementale, c'est le niveau d'administration que nous devons à la Révolution française mais c'est aussi notre champ d'investigation, de recherches, de promotion, d'inventions, au sens premier du terme, et donc notre fierté – et ce depuis la fondation de notre Société ou plutôt, succédant à l'ancienne Académie de Châlons qui, elle remontait aux années 1750 et dont je vais vous entretenir après notre Assemblée, fut établie – je trouve ce terme très exact – le 1^{er} fructidor de l'an VI c'est-à-dire le 18 août 1798, « sous les auspices et par les soins de l'Administration Centrale du Département ». Ainsi donc dès la succession le cercle d'érudits locaux se départementalise, s'étend aux confins de la Marne, avec toutes les richesses archéologiques, historiques, artistiques et autres que l'on devine, enfouies et érigées dans et sur ce terroir, dont la renommée est universelle, ou dirais-je en actualisant ce terme, à la mode anglo-saxonne, globalisée ! Mais cette terre aux nombreuses facettes fut aussi un couloir naturel qu'empruntèrent les envahisseurs, venus de l'Est ou du Nord, dans les temps anciens, au haut Moyen Âge ou même antérieurement. Et ces invasions se poursuivirent de siècle en siècle ! Et quand elles cessèrent, bien souvent par l'intégration

sociale de ces peuplades, la paix et la sérénité ne revinrent pas dans les campagnes, dans les cités ! Bien au contraire, ce fut par vagues successives mais discontinues dans le temps que les batailles jonchèrent les champs, que les cités brûlèrent, que l'héroïsme ne suffit plus alors pour remporter la victoire. Mais quand même, il y eût Valmy ; beaucoup plus tard la 1^{ère} et la seconde bataille de la Marne, dont on commémorera le centenaire de celle-ci l'année prochaine. Mais aussi des défaites, des carnages, des destructions massives – et comment ne pas citer à ce moment la cathédrale de Reims que d'aucuns considèrent comme un crime contre la civilisation ! – des populations ahanant sur les routes de l'exode, en quête d'un ailleurs moins exposé, presque serein – mais il y aura le retour ! Le jeune Marx était persuadé que c'étaient les hommes qui faisaient l'Histoire ; je nuancerai son propos en disant que de toute façon ils la subissent ! Et pourtant ils poursuivent leurs pérégrinations terrestres, ils construisent, ils commercent, ils créent, ils l'embellissent, et toujours dans ce Département, béni par les dieux agraires mais aussi terre d'accueil, terre de solidarité, terre commune, terre nourricière par son vocable, terre de la fierté marnaise ! Alors après on peut se tourner vers la Grande Histoire, expression assez discutable car s'il n'y avait point de « Petite Histoire », d'historiettes, de journaux de raison, de récits populaires... il n'est pas sûr que l'Histoire, avec un grand H, ne s'en trouverait aussi enrichie, aussi diversifiée !

Et après ? Quid de la SACSAM au jour d'aujourd'hui ? Eh bien nous avons déjà cette assemblée qui est statutaire certes, mais qui nous permet de nous retrouver, de faire le point avec vous de ce qui s'est passé, d'envisager avec vous ce qui pourra advenir. Vous imaginez bien que je débute en la matière mais que je veux imprimer ma marque, comme mes prédécesseurs l'ont fait avant moi, et comme ceux qui me suivront le feront de même.

Et dans un esprit symbolique, c'est-à-dire associatif, qui unit la tradition et le progrès ! Qu'on ne compte pas sur moi pour faire écho à ce mot d'ordre des révolutionnaires (encore faut-il préciser qu'il fut trop littéralement interpréter et qu'il servit ultérieurement dans des opérations désastreuses d'élimination de monuments, de constructions et autres témoignages du passé jusque vers la fin du siècle précédent avec une ère de triste mémoire, celle de la rénovation urbaine !) : du passé faisons table rase ! Bien au contraire !

Il est d'usage de nos jours de retourner vers ce qu'on appelle, peut-être un peu hâtivement, les fondamentaux. Mais cette rétrodiction, ce retour en arrière, ne doit pas être une façon de tourner le dos au futur, à l'a-venir ! Il doit au contraire nous rappeler d'où nous venons, qui furent nos grands-aïeux, de quel héritage nous avons été destinataires !

Et pour cela, je propose que nous recréions le concours général, si je peux me permettre ce terme à résonance scolaire, de l'ancienne Académie de Châlons ! Il était d'usage sous l'Ancien Régime de soumettre à la sagacité des esprits du temps, deux questions. L'une portant sur une thématique littéraire ou philosophique, l'autre étant plus pratique. Je rappelle aussi qu'au XIX^e siècle fut lancé un concours national, dans lequel on demandait aux participants de proposer des moyens efficaces pour lutter contre le phylloxéra !

Bien entendu, et j'en termine, ce n'est pas une promesse que je ne saurais tenir. Mais dans ma réflexion, ce peut être une voie vers une réactualisation de ce que fût notre société, avant-hier et hier. J'y ajouterais une coloration de terroir que j'ai évoquée tout à l'heure. D'ailleurs, je caresse l'idée d'un colloque, ou plus modestement, d'une journée d'études marnaises, pour reprendre le titre dorénavant de nos travaux annuels, avec un cadre précis, un formatage, si vous me permettez cette expression, celui de la Société Savante de la Marne, rajeunie par l'Histoire justement, outil de promotion de notre Département et de notre histoire locale !

Je vous remercie de votre attention ! »

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

*
* *

Rapport financier

Par François Regnault

L'exercice 2016, validé par les commissaires aux comptes, fait apparaître un résultat positif de 4.450 €.

Deux facteurs expliquent ce bon résultat :

- 1) Une bonne rentrée des cotisations 2015 en retard et des cotisations de l'année 2016,
- 2) Des ventes au n° multipliées par 2 par rapport à l'année précédente.

À noter, comme chaque année, les économies réalisées grâce à la distribution bénévole d'une partie importante des *Études Marnaises* (1.500 € d'économie environ) et la mise en page bénévole du volume par notre secrétaire qui génère une économie estimée à 1.500 €.

Ce bon résultat permet à notre Société d'envisager sereinement l'avenir sur le plan financier

Doc. 1. — Compte d'exploitation au 31 décembre 2016

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures administratives	700,17	<i>Études Marnaises</i> , année en cours	6377,00
Entretien, maintenance	229,20	Cotisations année en cours	3645,00
Assurances	547,20	Cotisations années antérieures	915,00
Documentation générale	148,94	<i>Études Marnaises</i> , années antérieures	1966,00
Affiches, invitations, bulletins...	1069,10	<i>Études Marnaises</i> , Abonnés	1473,00
Frais d'édition	7260,00	<i>Études Marnaises</i> , Ventes au numéro	2460,60
Remboursement de frais	300,00	Ventes autres publications	253,00
Téléphones et boîte postale	480,28	Produits financiers	555,38
Frais postaux	1 866,07		
Frais service bancaire	64,90		
Cotisations	15,00		
Dotation aux amortissements	514,00		
Total	13 194,86	Total	17 644,98
Résultat ►	+ 4 450,12		
Mise à disposition gratuite de biens	3 552,24	Dons en nature	3 552,24

Doc. 2 - Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF		PASSIF	
Mobilier, matériel	1 540,00	Report à nouveau	70 567,70
Amortissements	1 540,00	Produits perçus d'avance	361,00
Valeur résiduelle	0,00		
Stock de timbres	1 880,08		
Banque Postale	3 309,05		
Livret A	70189,69	Résultat	+ 4 450,12
	75 378,82		75 378,82

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

*
* *

Rapport d'activité

Par Dominique TRONQUOIS

Faire le rapport d'activité d'une « vieille dame » de 219 ans pourrait se résumer à un simple bilan.

Et oui, nous avons 219 ans...

Et, si je puis me permettre de prolonger la métaphore humaine, nous nous portons pas si mal que cela...

Jugez-en vous-même, et prenez-en votre part de félicitations puisque vous êtes membres de cette « vieille dame » qu'est la SACSAM.

Les **adhésions**, qui ont baissé ces dernières années assez inexorablement de 383 (2006) à 313 (2015), se sont stabilisées.

31 décembre 2015	313	membres
	- 0	membres rayés des listes par le C.A. du 13 février 2016
	- 6	membres ayant démissionné en 2016
	- 5	membres décédés en 2016
	+ 12	nouveaux adhérents pour l'année 2016
31 décembre 2016	314	membres

En prenant en compte les mouvements survenus depuis le 1^{er} janvier 2017, soit :

3 démissions et 3 adhésions

au 11 février 2017 : 314 membres

6 membres ont démissionné en 2016 :

M^e Jacques HOUDART

de Moussy, membre depuis 1967

M. Gérard MAIRE

de Scrupt, membre depuis 2000

Mme Monique SAGE

de Châlons, membre depuis 1984

Mme Marie-Jeanne SALVATORI

de Châlons, membre depuis 2005

Mme Annick PETITPAS
M. Pierre-Marie VIGNIER

de Fère-Champenoise, membre depuis 2013
de Sézanne, membre depuis 1990

6 membres sont décédés en 2016 :

Nous avons, lors des séances mensuelles, évoqué les membres décédés, mais je me permets de leur rendre un nouvel hommage en les citant :

M. Bernard GILLE	de Mareuil-sur-Ay, membre depuis 1995
abbé Michel BARBIER	de Châlons, membre depuis 2011
Mme Monique DRÉMONT	du Mesnil-sur-Oger, membre depuis 1989
abbé André MAUCLERT, âgé de 103 ans	de Châlons, membre depuis 1990
M. Hélion LECOMTE	de Hans, membre depuis 1980
Mme Geneviève BILLAT	de Châlons, membre depuis 1978

12 nouveaux adhérents pour l'année 2016 :

M. Gérald DAGAS de Reims
présenté par Michel CHOSSENOT et Nicole RIBOULOT

Mme Maryvonne AGRAPART M
présenté par M et M

M. Jean-Marie LARGEAU M
présentée par M et M

M. Patrick SAIRE de Châlons
présenté par François LEFÈVRE et Dominique TRONQUOY

Mme Ghislaine IBANEZ de Vitry-le-François
présentée par Nicole RIBOULOT et Dominique TRONQUOY

M. François CHAIRON de Montmorency
présenté par François LEFÈVRE et Dominique TRONQUOY

M. Jean-Claude BOURGEOIS de Châlons
présenté par François LEFÈVRE et Dominique TRONQUOY

M. Geert VERBRUGGHE de Châlons
présenté par François LEFÈVRE et Michel CHOSSENOT

Mme Sabine BOURG-BROC de Châlons
présentée par Bruno BOURG-BROC et François LEFÈVRE

Mme Françoise BOITEUX de Châlons
présentée par Nicole RIBOULOT et Robert HERBINET

Mme Chantal LEFÈVRE de Pocancy
présentée par Michel CHOSSENOT et Christian VANDENBOSSCHE

M. Gérard ARÉTHENS de Fagnières
présenté par Michel CHOSSENOT et Christian VANDENBOSSCHE

La fréquentation de nos séances se maintient :

	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
total des séances en salle	441	488	457	457	411	226
moyenne par séance en salle	49,0	54,2	50,8	45,7	45,7	45,2

Pour le début de cette année, c'est-à-dire les séances de septembre 2016 à janvier 2017, nous totalisons 226 présences soit une fréquentation moyenne de 45,2 personnes par séance.

Souhaitons que les prochaines séances renforcent cette moyenne.

En ce qui concerne les *Journées européennes du patrimoine* :

En septembre 2014, monsieur CARLIER avait exposé des objets liés à la Première Guerre mondiale, et surtout des maquettes réalisées par lui.

Nous avons reçu 191 visiteurs.

En septembre 2015, nous avons choisi de présenter des documents liés au travail d'historien de Georges CLAUSE, et de mettre l'accent sur le livre d'hommage que nous avons publié au cours du mois d'avril.

Nous avons reçu 196 visiteurs.

En septembre 2016, M. Jean-Claude BOURGEOIS a donné de la couleur à nos locaux avec des nombreux documents sur le cirque, en particulier des affiches et des programmes fort colorés.

Nous avons accueilli 246 visiteurs, tous fort intéressés par les nombreuses explications données par M. BOURGEOIS... Ce qui a donné envie à certains de venir l'écouter le samedi suivant en conférence.

Pour beaucoup de visiteurs du Musée Garinet se fut l'occasion de voir que la SACSAM n'était pas une « vieille dame » endormie, mais une association active s'intéressant à tous les aspects de la vie locale.

La SACSAM fut présente localement :

Nous nous efforçons de représenter notre association aussi souvent que possible dans les différentes manifestations culturelles locales.

Ainsi, une présence est assurée tous les premiers dimanches du mois pour permettre aux visiteurs du Musée Garinet de prolonger leur découverte par les salles qui nous ont été affectées eu égard au legs de Mme GARINET. Nous remercions François LEFÈVRE qui assure cette présence et ne manque pas de présenter notre société aux visiteurs, contacts qui se prolongent parfois.

Les *Études Marnaises* - 2016 - tome CXXXI :

Arrivé un peu plus tôt dans l'année, notre nouveau volume a été efficacement distribué par Nicole RIBOULOT et les adhérents qu'elle a mobilisés autour d'elle... Ainsi la diffusion s'est faite dans un délai assez rapide aussi bien pour les adhérents marnais que pour les abonnés... américains, par exemple.

Bravo et merci encore à notre trésorière-adjointe et à ses efficaces et sympathiques porteuses et porteurs qui maintiennent le contact avec beaucoup de nos adhérents.

Le *Bulletin* de l'association :

Mme Raphaëlle CHOSSENOT a pris la relève de Sylvain MIKUS pour la mise en page de nos *Bulletins* trimestriels. Sachant le temps que demande ce type de travail, nous l'en remercions chaleureusement, d'autant que les bilans que nous venons de vous présenter figureront dans le prochain *Bulletin*.

Ils témoigneront de la vigueur de notre chère « vieille dame » et lui permettront d'envisager positivement ses 220 ans.

Au terme de ce rapport d'activité,

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

*
* *

Informations complémentaires

Les mouvements d'adhérents depuis notre dernière séance :

Nous avons aussi à vous présenter une adhésion : M. Florent MACHET de Saint-Memmie, présenté par Dominique TRONQUOY et Marie-Céline DAMAGNEZ.

Nous présentons une démission, celle de M. Georges DROUIN, membre de notre société depuis le 11 janvier 2004.

Radiations des listes :

Conformément à nos statuts, le CA de ce matin a prononcé la radiation de plusieurs membres non à jour de leurs cotisations des deux dernières années écoulées et qui n'ont pas répondu à nos courriers. Il s'agit de :

- Mme Marie-Paule GUIDICELLI
- Mme Huguette GUYARD
- Mme Yvette SCHOTT
- abbé Jacques WERSINGER

Donc, si vous avez bien suivi, vous avez compris que nous sommes 310 membres.

Séance de juin 2017 :

À la demande de nos correspondants à Provins, nous repoussons le projet de visite à septembre ou octobre, période moins chargée pour eux en activités.

À la place nous tiendrons séance le **samedi 10 juin 2017** aux horaires habituels. Deux conférenciers ont été approchés...

Séances de la SACSAM pour 2017 - 2018 :

Le CA en a déjà arrêté les dates... Merci d'éviter de fixer d'autres manifestations ces jours-là...

2017	
23 septembre	13 janvier
14 octobre	10 février - AG
18 novembre	17 mars
9 décembre	14 avril
	19 mai
	9 juin

2018

Un nouveau membre au CA de la SACSAM :

Comme le prévoient nos statuts, le maximum de 24 administrateurs n'étant pas atteint, nous avons, à sa demande et à l'unanimité, décidé d'accueillir Mme Jacquin, guide-conférencière, au sein du Conseil d'Administration de la SACSAM.

Donation de l'Association Internationale Nicolas Appert :

L'Association Internationale Nicolas Appert souhaite nous transmettre une somme substantielle lui permettant de clore ses comptes et de se dissoudre.

Nous tenions à vous en informer pour que vous puissiez éventuellement réagir et vous associer aux remerciements que le CA lui adresse.

La remise du chèque aura sans doute lieu de façon officielle et nous exprimerons alors, de vive voix, notre sympathie aux membres de l'association.

La donation se fera sous forme de don.

La séance est levée à 16h27.

Le peintre Ingres et Châlons-en-Champagne

Par François LEFÈVRE

Ayant entendu l'ouverture d'une exposition *Ingres et ses élèves, dessins de la collection des Beaux-Arts*, du 26 janvier au 28 avril 2017, au Cabinet des dessins Jean Bonna des Beaux-Arts de Paris, il m'a semblé utile de vous montrer qu'un lien existe entre ce peintre et Châlons.

En 1813, à Rome, Jean Auguste Dominique Ingres, né en 1780 à Montauban, épouse Madeleine Chapelle, modiste habitant Guéret (Gers). Fille de Mathieu Lambert Chapelle,

menuisier, et Jeanne Nicaise, elle a été baptisée dans l'église Saint-Alpin le 30 octobre 1782. Le père avait eu de son mariage avec Jeanne Cousin deux enfants dont une fille Marie-Joseph. La mère décède le 2 juin 1775 et Mathieu Lambert se remarie le 14 mai 1776 en la collégiale Notre-Dame-en-Vaux avec Jeanne-Nicaise. Le père est menuisier. On ignore la raison du départ de Madeleine qui eut sans doute lieu sous l'Empire. Elle semble avoir gardé un contact avec sa demi-sœur, Marie-Joseph, qui, le 7 octobre 1806, épouse Reyné Borel, né le 4 mai 1758 à Die. Il est maître-menuisier et, à son décès le 9 octobre 1833, il habite rue du Cloître (aujourd'hui rue Juliette Récamier).

De Madeleine, nous avons une dizaine de portraits dessinés par son mari. De plus, elle figure dans le bain turc, dans la pose de l'odalisque aux bras levés qui s'étire au premier plan. Elle décède en 1849 et, l'année suivante, le peintre vient à Châlons chez sa belle-sœur, qui habite alors rue de la boule blanche (aujourd'hui rue Garinet), près du notaire Louis Changy. Il désire connaître les lieux où, enfant, sa femme a vécu. Il semble être revenu l'année suivante, puis s'étant remarié avec Delphine Ramel en 1852. Quant à Marie-Joseph, elle décède en 1858, âgée de 83 ans.

En feuilletant... les *Bulletins du Comité du Folklore Champenois*

Par François LEFÈVRE

Paul Foureur, né en 1865 à Hautvillers, instituteur et directeur d'école, prend sa retraite, en 1926, à Châlons et s'installe dans un appartement situé 49 allées Alphonse Karr (anciennement des Tilleuls) dans une maison appartenant à Joseph Orblin, originaire de Saint-Hilaire-le-Grand. C'est là qu'il rédige un grand nombre d'articles, de tailles et de sujets variés. Certains font l'objet de communication aux séances de la SACSAM dont il est membre titulaire à partir de 1927.

Parmi ceux-ci, nous citerons « La Saint-Médard au cimetière de Saint-Hilaire-le-Grand » qui lui a été inspiré par son propriétaire. Cet article a été publié dans le *Bulletin du Comité du Folklore Champenois* 57-60.

Autres articles [en italiques, le numéro du bulletin] :

Et si le vin coulait dans les caniveaux et arrosait le sol des caves, 93-96 ;

La légende du Champagne, 93-96 ;

L'offrande et la messe des morts, 48-51 ;

La vendange en 1785, 93-96 ;

La vigne et le vigneron en Champagne, 61-64.

Dans l'actualité :

Carnaval, 105-109 ; à Soulaines, 65-68 ; imprévu, 113 ; et carême, 105-108.

Pâques fleuries, Reims 1898, 70.

Mai, fêtes, 109-112 ; d'hommage, 113.

La SACSAM vous propose d'acquérir les numéros du *Bulletin du Comité du Folklore Champenois* qu'elle possède à prix préférentiel (à partir de 1 € ; série « complète » : 50 €).

Sortie de la SACSAM - Saint-Dizier, 4 mars 2017

Par Jackie Lusse



Visite de l'exposition « Austrasie. Le royaume mérovingien oublié » à Saint-Dizier

Lors de la création de la région « Grand-Est », certains avaient proposé de l'appeler « Nouvelle Austrasie ». Cette proposition n'a pas été retenue, de nombreuses personnes ignorant ce qu'était l'Austrasie. Ce royaume mérovingien, « initialement composé du quadrilatère Maastricht-Reims-Strasbourg-Mayence » (catalogue de l'exposition), mentionné pour la première fois en 575, est de moins en moins cité dans les sources à partir du couronnement de

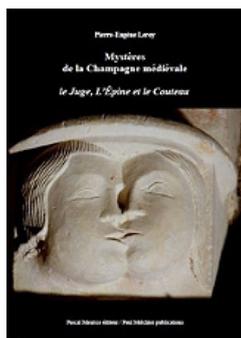
Charlemagne, descendant des derniers maires du palais austrasiens.

Cette Austrasie a fait l'objet, du 16 septembre 2016 au 26 mars 2017, d'une remarquable exposition qui sera présentée à partir de la fin du mois d'avril au Musée d'archéologie nationale (MAN) de Saint-Germain-en-Laye. Le choix de Saint-Dizier a été motivé par la découverte en 2002 de trois « tombes de chefs » mérovingienne exceptionnelles et la fouille, depuis 2011, du site des Crassées.

À l'invitation de l'association Archéolonna et de son président, David Urban, une quinzaine de membres de la SACSAM ont pu parcourir et découvrir cette exposition et admirer des objets prêtés par de grands musées ou des services d'archives européens : Archives Nationales, MAN, Musée du Louvre (Paris) ; Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles) ; Trésor de la cathédrale et Römisch-Germanisches Museum (Cologne) ; Musée national d'Histoire et d'Art (Luxembourg) ; Musée lorrain (Nancy) ; Musée d'Art et d'histoire (Toul) ; Musée de la Cour d'Or (Metz) ; Musée archéologique (Strasbourg) ; Musée-parc archéologique (Douai) ; Musée de l'Ardenne (Charleville-Mézières), etc. Cette visite s'est terminée par une collation offerte par l'association Archéolonna que la SACSAM tient à remercier.

Plus de détails sur <https://www.saint-dizier.fr/tourisme-decouverte/histoire-et-patrimoine/exposition-sur-l-austrasie.html>

Publications



Pierre-Eugène Leroy, *Le juge, l'épine et le couteau. Mystères cachés de la Champagne médiévale*, Langres, Éditions Pascal-Maurice, 2017, 256p.

ISBN / EAN : 978-2-908681-90-1 - 9782908681901

Date de sortie : 23/03/2017.

Une enquête au cœur d'un tribunal ecclésiastique à la fin du règne de François I^{er}.

Rédaction du bulletin : R. Chossenot et F. Lefèvre. Que soient remerciés pour leur aide : D. Tronquoy, N. Riboulot, F. Leroy, H. Guérin, F. Regnault et J. Lusse.